

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Tableau de bord - Contexte

Dalimier I. (ULg), **Ericx M.** (IEP), **Martin Y.** (ULg), **Noirhomme S.** (IEP), **Partoune C.** (IEP), **Scheers L.** (Vormingplus), **Schmitz S.** (ULg)

La recherche-action TOPOZYM a produit un tableau de bord qui est un outil au service des personnes qui sont des vecteurs de changement de comportement des acteurs de l'espace (animateurs territoriaux, médias, secteur éducatif, agents de développement local,...) dans une perspective d'une meilleure intégration des principes du développement durable. Dans le tableau de bord, pour simplifier, ce type d'intervenant a été désigné par le terme d'animateur territorial.

Ce tableau de bord a pour objectif de les aider à concevoir et/ou à évaluer des démarches participatives efficaces et cohérentes dans le cadre de la gouvernance territoriale des lieux et des espaces publics.

Plusieurs notions de base jalonnent ce tableau de bord, dont il convient d'explicitier le sens d'entrée de jeu :

- Les espaces publics : de quels espaces s'agit-il exactement ?
- Le développement des espaces publics : qu'entendons-nous par « développement » ?
- Des personnes « vecteurs de changement » : quel est l'intérêt de prévoir l'intervention d'une personne extérieure dans les processus de gouvernance territoriale ?
- Accompagnement et formation : en quoi consiste l'intervention de cette personne extérieure ?
- Les parties prenantes et les acteurs : qui est concerné par les changements de comportement ?
- Un tableau de bord : pourquoi et comment ?

L'espace public

Les espaces publics visés sont les lieux et les espaces qui appartiennent au domaine public et qui sont affectés à des usages publics. Le caractère public de ces espaces induit généralement un nombre important d'usagers qui deviendront autant d'acteurs de la production de ces espaces par les usages qu'ils feront de ceux-ci. L'espace public est notamment l'endroit où la rencontre avec l'altérité est possible. Dans le cadre d'un aménagement et d'une gestion durables de ces espaces publics, ce caractère public devrait être développé et cela bien au-delà du seul usage mais également dans leur conception et leur gestion, d'où l'importance de la mise en réseau de l'ensemble des parties prenantes, y compris les plus faibles à tous les stades de la vie de ces espaces publics.

Un objectif de ce tableau de bord est que les espaces publics soient reconnus par les parties prenantes comme lieux publics. Car le lieu est plus que sa matérialité, il intègre également les différentes significations qui peuvent reposer sur sa matérialité, ses fonctions, les personnes qui l'occupent, son histoire et les vécus personnels des parties prenantes. Cette approche par les lieux et pour les lieux ne doit cependant pas négliger les différentes appropriations dont les espaces publics sont l'objet, ces appropriations qui forment autant de territoires qu'il n'est pas aisé de gérer dans leur coprésence ou qui, lorsqu'ils deviennent exclusifs, mettent à mal le caractère public du lieu.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Par exemple, des skaters qui occupent un espace public et mettent en danger certaines catégories de personnes.

Le développement des espaces publics

Dans ce tableau de bord, la notion de "développement des espaces publics" fait référence à l'idée d'une évolution positive, se traduisant par le maintien ou l'ajout de qualités pour l'espace public en question. Partant du principe qu'un espace public se transforme de toute manière, qu'il fasse l'objet d'une intervention ou pas, qu'il soit utilisé ou pas, il s'agit de ne plus laisser cette transformation s'effectuer au gré des aléas et des vicissitudes du temps et des hommes, mais bien de décider de ce que l'on souhaite à son propos.

Mais quel visage donner à ce développement ?

Cela a-t-il du sens de parler de développement durable des espaces publics ?

Comment interpréter cette proposition, objet de controverses ?

Le tableau de bord n'apporte pas de réponse définitive à cette question mais apporte de quoi la nourrir. L'idée d'évolution positive évoquée ci-dessus donne une direction, mais pas le sens de celle-ci : elle peut aussi bien s'envisager dans le sens de la croissance en termes de superficie ou d'usage, que dans le sens d'une décroissance ou d'un statu quo.

Cependant, les espaces publics apparaissent comme des lieux où s'expose aux yeux de tous la capacité des pouvoirs publics à s'occuper du bien commun en fixant un cadre d'utilisation de ces espaces publics et en le faisant respecter. Si le modèle du développement durable est choisi comme référence, la question de l'arbitrage entre ses différentes dimensions est cruciale, et il appartient aux pouvoirs publics de promouvoir une vision "service public" des espaces publics.

Cette vision plaide pour accorder une grande importance à la construction en commun des espaces publics pour qu'ils deviennent des lieux symboliques puissants, des lieux "habités" par le public. Il s'agit, au fond, de reterritorialiser les lieux publics. Dans cette vision d'une gouvernance intégrée des espaces publics, il conviendrait que l'animateur territorial y accorde sa manière de travailler, dans une vision plus inventive que rationnelle de l'accompagnement des acteurs.

Voir : Concept - La référence au développement durable

Intérêt d'une intervention extérieure

L'analyse de nombreuses démarches de gouvernance territoriale montre que si elles sont livrées à elles-mêmes, les parties prenantes ont de grandes difficultés à dépasser leur point de vue personnel pour construire un projet commun, tant elles doutent de sa faisabilité.

L'intervention d'une personne extérieure peut aider les personnes à sortir de leurs habitudes, à expliciter ce qui leur semblait clair et qu'ils pensaient clair pour les autres, et à redéfinir leurs rôles. Si cette intervention est acceptée par le groupe, elle lui permet de construire progressivement une communauté d'apprentissage, d'initier un processus réflexif sur la façon dont il fonctionne et de remettre en question des pratiques routinières en vue d'une amélioration continue.

Les compétences des intervenants extérieurs devront être celles d'un formateur dans l'action, certes bien informé de la problématique dont il est question, mais surtout capable d'adopter les postures

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



pédagogiques qui conviennent et de proposer des outils et méthodes adaptés au groupe et au projet. Cette intervention extérieure devrait permettre une certaine reconnaissance du travail accompli, tant interne qu'externe, et devrait donc avoir un effet bénéfique sur la motivation des partenaires.

Voir : Concept - La motivation

Accompagnement et formation

Dans le cadre de Topozym, les rencontres avec les parties prenantes ont été désignées par le terme « séance d'accompagnement » afin d'entrer dans un esprit de coproduction. L'animateur territorial ne se présente pas comme un expert sur le contenu : il apporte une méthodologie et des outils pour participer à une réflexion et susciter des changements de comportements. En ce sens, acteurs et animateur composent ensemble une communauté d'apprentissage.

Le but d'une communauté d'apprentissage est de contribuer à la construction de nouvelles identités sociales, à la production de savoirs et de compétences endogènes, « sur mesure », contextualisés - des savoirs signifiants qui contribuent à changer les attitudes individuelles et collectives, qui favorisent le développement de nouvelles valeurs essentielles.

Dans cette perspective, l'apprentissage est envisagé non comme la réception d'informations exogènes, divulguées par des experts scientifiques ou techniques, mais comme un lieu de partage où chaque membre a le statut d'expert. _ L'intervenant extérieur accompagne un processus de changement en adaptant ses méthodes et ses postures à la demande, aux besoins, et en prenant en compte le contexte dans lequel évolue le groupe accompagné. Seront privilégiées les discussions et les confrontations d'idées pour effectuer des choix de solutions qui doivent être à la fois viables et acceptables socialement. D'où l'importance de mettre en contact des acteurs qui ont des logiques différentes (économique, écologique, sociale, technique, etc.) et des pouvoirs pluriels (politique, économique, scientifique, associatif, etc.), pour concevoir un management de projet en partenariat.

Voir : Concept - Communauté d'apprentissage et conception socioconstructiviste de la formation

Voir : Concept - Induire des changements de comportements

Voir : Concept - Perspectives d'éducation/formation à la participation

Les parties prenantes

Acteurs, partie prenante, usagers : la distinction est-elle pertinente ?

En matière de développement territorial, le terme "acteur" est souvent réservé pour désigner les "décideurs", opposés aux "usagers". Nous avons préféré utiliser la notion de "partie prenante" et de réserver le terme "acteur" pour désigner la personne qui incarne une partie prenante, les acteurs pouvant s'avérer être ou non des usagers de l'espace public en question.

Une partie prenante (stakeholder en anglais), terme utilisé dans les processus de participation ou de concertation dans les aménagements d'espaces publics, est un acteur individuel ou collectif (représentant une organisation ou une institution) concerné par le projet et qui y a un intérêt légitime. Les parties prenantes demandent que les administrations publiques rendent compte des conséquences sociales et environnementales de leurs choix et de leurs décisions. La satisfaction des intérêts des parties prenantes passe par une analyse approfondie des besoins et usages.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Dans l'expérience Topozym, le concept de « partie prenante » a été élargi pour y inclure chaque personne ou groupe de personnes qui a un intérêt dans les aménagements d'espaces publics et/ ou qui peut être affecté par les décisions prises, et cela sans faire de distinction entre acteurs et usagers. L'expérience Topozym a en effet mis en évidence que les rôles des uns et des autres peuvent évoluer dans le temps.

Dans ce contexte de projet d'aménagements d'espaces publics, les « parties prenantes » sont les résidents et les voisins subissant les travaux, les usagers ou les associations d'usagers, les bénéficiaires, l'équipe de gestion du projet, les acteurs économiques, les responsables politiques, les autorités publiques, l'auteur de projet et les entreprises.

Les personnes qui sont présentes à une réunion sont considérées comme les acteurs. Chaque individu peut être acteur à plus d'un titre, le titre faisant référence à une ou plusieurs parties prenantes.

Voir : Outil - Parties prenantes et acteurs

Un tableau de bord, pourquoi et comment ?

"Si tu veux voir, apprends à agir" (Paul Watzlawick - L'invention de la réalité).

Un outil de mesure ?

Associé au pilotage d'un système complexe, un tableau de bord est souvent conçu comme un outil de relevé et de mesure (quand ?, combien ?, où ?,...) pour engager des décisions opérationnelles (que faire ?, comment faire ?,...).

Toutefois, en soi, le tableau de bord ne contient pas la "prévision" de la réussite ou de l'échec. Il n'exonère donc ni de l'intelligence, ni des responsabilités, pour mener au mieux un projet dans toutes ses composantes.

Un dispositif cognitif ?

Placé entre les sens et le sens, la fonction principale du tableau de bord tient donc dans le questionnement permanent qu'il établit et entretient quant aux objectifs et aux moyens de l'action menée.

Les sens, en corrélation avec les intentions intelligibles, produisent une expérience de la réalité. Cette expérience sanctionne le mécanisme même de la corrélation et établit ainsi, progressivement, les critères, les indicateurs et les règles d'usage du tableau de bord.

Un comportement, un état d'esprit ?

Par effet de distanciation aux ressentis et aux intuitions, le tableau de bord permet une sorte de "stop and go", qui tend à synchroniser, pour le diagnostic, la conscience arbitrale à l'engagement opérationnel.

C'est, en quelque sorte, un état mental d'éveil qui sollicite une expérience antérieure, la modélise et la confronte aux signaux reçus/vécus/pensés/émis, pour rendre plus efficaces et pertinentes les prises de décision nécessaires à l'action.

Tableau de bord « Participation et espaces publics »

Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics

Recherche **Topozym** pour la Politique scientifique fédérale, Belgique



Un modèle métaphorique, vers une écologie de l'esprit.

Le tableau de bord ne donne donc pas à comprendre par la seule connaissance signifiée, mais à agir en conscience des paramètres relevés pour avancer, avec stratégie, dans l'incertain et l'aléatoire.

C'est, en quelque sorte, un dispositif métaphorique, fait d'un ensemble de méthodes, de techniques et d'outils agencés par la pensée pour recadrer l'action à la mesure de ses objectifs.

En définitive, dans le cadre de TOPOZYM, c'est une manière de voir, de comprendre et d'agir fondée sur un questionnement qui considère, par modélisation, l'évolution d'un système dans sa totalité, sa complexité et sa dynamique propres.

"Notre vision du monde est un modèle. Toute image mentale est un modèle, flou et incomplet, mais servant de base aux décisions" (Joël de Rosnay - Le macroscopie).

Pour citer cet article : Partoune C. (IEP), « La référence au développement durable », in Tableau de bord « Participation et espaces publics - Pour un développement et une gestion concertée des espaces publics », Recherche Topozym pour la Politique scientifique fédérale, partenariat ULg (UGES), KUL (USEG), Institut d'Eco-pédagogie (IEP), Vorming plus Antwerpen, article 34, mis en ligne le 31 janvier 2009.

Partenaires du projet de recherche

UGES (Unité de Géographie Economique et Sociale, ULg)
- Serge Schmitz (promoteur)
- Isabelle Dalimier (coordination/recherche)
- Yannick Martin (recherche)



ISEG (Institute for Social and Economic Geography, KUL)
- Etienne Van Hecke (promoteur)
- Sarai De Graef (recherche)



IEP (Institut d'Eco-Pédagogie, ASBL)
- Christine Partoune (promoteur)
- Michel Ericx (website/formation)
- Marc Philippot (recherche)
- Stéphane Noirhomme (formation)



VormingPlus (Anvers)
- Kris Verheyen
- Luk Scheers
- Annelies Santens